

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 93 (1984)
Heft: 6

Vorwort: Éditorial : pas de quoi pavoiser
Autor: Tille, Marianne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- 3** Croix-Rouge en bref
Nouvelles brèves concernant la vie de la Croix-Rouge en Suisse et à l'étranger
- 7** No future
Pour et contre: deux jeunes prennent position
- 8** «Une société crispée face aux jeunes»
Une interview de Guy-Olivier Segond
- 10** La jeunesse est-elle sans idéal?
Sondage effectué auprès de 5 organisations de jeunesse suisses
- 13** La Croix-Rouge Jeunesse en Suisse romande
Un article de James Christe
- 16** 99^e Assemblée des délégués
Un reportage en couleurs sur la 99^e Assemblée des délégués à Rorschach
- 18** Pagine ticinesi
Ergoterapia
- 22** Nominati due Ticinesi nel Consiglio direttivo della CRS
- 23** La CRS in Svizzera e all'estero
- 24** «Des Solférinos, il y en a partout»
Hubert Bucher nous fait le récit de ses impressions au retour de son voyage au Soudan
- 26** Jean Pictet fête son 70^e anniversaire
Interview
- 28** «Pêle-mêle»
L'événement du mois: le CICR hôte d'honneur du Comptoir suisse, à Lausanne
- 30** Le courage de ses sentiments
Portrait de l'artiste du mois

Pas de quoi pavoiser

L'année 1985 sera, par la volonté des Nations Unies, l'Année de la jeunesse. Après celle des handicapés en 1981, de l'enfance en 1979 et de la femme quatre ans plus tôt.

Marianne Tille

Le Cartel suisse des associations de jeunesse a créé lui-même une communauté d'action pour l'Année internationale de la jeunesse. Une manière de bien prendre les choses en main. Cependant, en son temps, le Conseil fédéral a publié un communiqué qui trahit un embarras sensible: «Bien que l'importance de telles années internationales ne doive pas être surestimée, la Suisse ne peut laisser passer cette occasion de débattre des questions ainsi soulevées.» On a le sentiment que la Suisse se sent plus coincée que ravie à l'idée de fêter la jeunesse avec les autres Etats de la planète. Hans Rudolf Doerig, de l'Office fédéral de la culture et demi-délégué fédéral aux questions de la jeunesse, admet que ces années des Nations Unies ont quelque chose d'artificiel et de pénible; on ne sait jamais si l'on est en train d'en faire trop ou trop peu. La retenue officielle s'explique vraisemblablement par une autre cause. On la trouve dans le titre complet de cette année de la jeunesse: Année internationale de la jeunesse pour la participation, le développement et la paix.

Parmi les préoccupations majeures des jeunes – soit dit en passant, ils boudent un peu les loisirs pour revenir aux valeurs profession et famille – figurent la protection de l'environnement, le respect des droits de l'homme, les rapports entre hommes et femmes, l'ordre international, l'aide au tiers monde. A l'évidence un ensemble de préoccupations éminemment politiques. Et pourtant, les jeunes se désintéressent des institutions politiques traditionnelles.

Dans les grandes lignes de sa politique 1984–1987, le Conseil fédéral a inscrit trois choses: base légale pour soutenir les organisations de jeunesse (inexistante pour l'instant), «congé jeunesse» pour les animateurs de ces mouvements et nouveau rapport sur la situation des jeunes en 1985. On est loin de la demande principale exprimée dans le rapport Segond: répondre plus vite et de façon moins formaliste aux problèmes de la nouvelle génération! Tout le monde l'admet, les choses n'ont guère bougé en trois ans. Ne bougent-elles que sous la pression de la rue?

Serait-ce peut-être la crise qui fait taire les jeunes? Cela ne paraît pas être le cas pour Genève, mais il y a sûrement là une part de vrai. A l'heure actuelle, tous les jeunes ont une préoccupation commune: choisir un métier qui ne fera si possible pas d'eux un chômeur. Et ne les oblige pas à aller chercher du travail loin de chez eux.